Le Corbier UNE MONTAGNE D'IDÉES Mairie de Villarembert 73300 VILLAREMBERT Téléphone : 04 79 56 74 65 Télécopie : 04 79 83 03 64 Mail : accueil@mairie-villarembert.fr	**SAISON 20.. / 20..** **TAXE DE SEJOUR FORFAITAIRE** **FORMULAIRE DE DECLARATION** **Utilisable dès l'été 2016** Formulaire à déposer ou adresser (avec les pièces jointes) à la mairie dont dépend votre meublé **Avant le 14 juin pour la saison d'été et avant le 20 novembre pour la saison d'hiver**	Fontcouverte La Toussuire Mairie de Fontcouverte-La Toussuire 10 rue de la Salette – Chef lieu 73300 FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE Téléphone : 04 79 56 71 57 Mail : mairie@fontcouverte-latoussuire.com

NOTA : SI VOUS AVEZ CONFIÉ VOTRE LOGEMENT EN GESTION A UNE AGENCE IMMOBILIERE, C'EST ELLE QUI TRANSMETTRA A LA MAIRIE LES INFORMATIONS RELATIVES A VOTRE LOGEMENT (sauf pour les propriétaires qui n'ont confié que la remise de clés et qui doivent faire leur déclaration directement à la mairie).

1 - INFORMATIONS RELATIVES AU PROPRIETAIRE REDEVABLE	2 - INFORMATIONS RELATIVES AU MEUBLE
NOM OU RAISON SOCIALE (1) :	NOM ou ENSEIGNE :
ADRESSE :	ADRESSE :
COMPLEMENT :	N° DU LOGEMENT :
CODE POSTAL - VILLE :	RESIDENCE :
TELEPHONE :	CODE POSTAL - VILLE :
COURRIEL :	TELEPHONE :
Pour les sociétés (joindre un extrait du K-bis)	COURRIEL :
FORME JURIDIQUE :	COMPLEMENT :
N° SIRET :	
DIRIGEANT :	

(1) Entreprises individuelles : Mr, Mme, Mlle / Sociétés : SA, SARL, EURL, SCI, …

3 - PERIODE D'OUVERTURE
(semaines pendant lesquelles vous ouvrez votre logement à la location)

SAISON D'ETE ……	Je coche les semaines ouvertes à la location
Juillet S 29	
30	
Aout 31	
32	

Si j'ouvre mon logement à la location toute la saison, je coche la case ci-dessous :

SAISON D'HIVER ……	Je coche les semaines ouvertes à la location
DECEMBRE S51	
Semaine S52	
JANVIER S01	
02	
03	
04	
FEV 05	
06	
07	
08	
MARS 09	
10	
11	
12	
13	

Si j'ouvre mon logement à la location toute la saison, je coche la case ci-dessous :

4 - CAPACITE DU LOGEMENT : ☐ Personnes
(**Nombre de personnes pouvant être accueilli au maximum**) : Joindre le dernier arrêté de classement disponible ou document officiel justifiant de la capacité ou attestation sur l'honneur pour les meublés.

5 - CLASSEMENT DE L'ETABLISSEMENT : Cocher la catégorie de votre logement

Meublés de tourisme	Non classé	Classement en cours	1*	2*	3*	4*	5*
COCHER POUR VOTRE LOGEMENT							

Caractéristiques définies par la loi du 29 décembre 2014.

6 - OBSERVATIONS :

7 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (facultatif) :

Bien mis en location : Site Internet OUI ☐ NON ☐ si oui lequel : ……..
Office de tourisme OUI ☐ NON ☐

Agence Immobilière :……

Fait le :…….. SIGNATURE : nom et qualité + cachet de l'Ets	**Rappels importants** : **- En cas de fausse déclaration, le signataire s'expose à l'application d'une contravention de 4ème catégorie.** **- En cas de changement de situation (période de location, classement…), le propriétaire en informe la Commune préalablement. A défaut la réclamation ne pourra être prise en compte.**

Avril 2016